

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 25 (1937)

Heft: 513

Artikel: Pour que le "Mouvement féministe" vive...

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-262838>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

coup de peine à accepter que la femme mariée ait droit à une partie du gain de son mari, non pas seulement pour subvenir aux besoins communs du ménage, mais aussi comme contre-partie du travail qu'elle accomplit, soit manuellement, soit intellectuellement en dirigeant un personnel, en se préoccupant des achats, etc. et que la rémunération de ce travail soit sa propriété indiscutable, dont elle peut disposer comme bon lui semble. Les modalités pour établir le montant de cette rémunération peuvent d'ailleurs être discutées, nous le reconnaissions: selon le Dr. Muret, cette somme devrait être calculée comme un pourcentage qui varierait, et selon le gain du mari, et suivant la fortune des époux, et aussi naturellement selon la participation de la femme aux gains du ménage, si elle exerce une activité professionnellement rémunérée au dehors.

Il est intéressant de noter que, dans la discussion qui suivit l'exposé empreint d'une forte conviction du Dr. Muret, l'objection d'ordre sentimental ne fut pas soulevée, objection compréhensible peut-être, mais, disons-le franchement, égoïste, de la femme heureuse qui déclare, comme nous l'avons souvent entendu, que concevoir une rémunération (ou une attribution spéciale du gain du mari, car si la formule change, l'idée est la même) pour le travail de la femme dans son intérieur est porter atteinte à l'esprit d'union et d'amour qui doit inspirer tout ménage. Les arguments que Mme Chenevard de Morsier opposa au Dr. Muret furent en effet plutôt

d'ordre pratique. Mmes Kretschmar-Morel et Bondalaz y répondirent toutes deux, cette dernière notamment dépeignant avec une chaleur de cœur qui impressionna ses auditeurs la situation souvent difficile, parfois humiliante, de tant de femmes, qui dépendent pour la moindre dépense personnelle du bon vouloir de leur mari: n'ayant aucune fortune personnelle, et n'exerçant aucun métier ni profession, elles ne possèdent en effet pas un sou à elle, sont trop conscientes pour céder à la tentation d'écorner le budget ménager, et se trouvent dans l'impossibilité de s'acheter un livre, de s'abonner à un journal (le cas nous avait été cité pour des féministes de Suisse-allemande, auxquels leur mari refusait la lecture du *Schweizer Frauenblatt*!) d'apporter à quelque vieille amie ou parente malade une douceur, mieux encore d'offrir un cadeau à leur mari lui-même! sans lui en demander à la fois la permission et le moyen. Mme Kretschmar-Morel fit aussi valoir avec beaucoup de justesse comment la réforme préconisée par le Dr. Muret contribuerait à remettre en honneur le travail ménager en lui reconnaissant d'éclatante façon sa valeur économique propre.

On entendit encore Mme van Muyden, qui apporta d'intéressants détails sur le développement à l'étranger d'idées analogues: on sait notamment que Mrs. Roosevelt a dernièrement lancé une suggestion de cet ordre dans une causerie par Radio. Et enfin Mme Brenner, revenant sur la situation tragique de femmes veuves ou divorcées laissées brus- quement sans ressources, vu leur incapacité à exercer une autre occupation que celle de ménagère ou de maîtresse de maison pour laquelle elle ne recourt jamais la moindre somme leur permettant de faire des économies, suggéra l'institution d'une assurance-vie obligatoire prise par le mari au nom de sa femme,

Un „Sénégal helvétique”

Il est avéré que, dans notre pays, des milliers de wagons de pommes et de poires pourraient être consommés, tout particulièrement dans les régions privées de fruits frais. La Commission romande de la Ligue suisse des Femmes abstinences a étudié cette question et Mme Gillabert-Randin (Lausanne) s'est mise à l'œuvre, aidée par Mmes Kretschmar (Colombie), Péclard et Thilo (Bex), encouragées par les conseils de M. Rudolf, pionnier pour la Suisse allemande. Les jalons de l'entreprise ont été posés à l'Assemblée d'Yverdon de la section vaudoise des Femmes abstinences la direction des C. F. F. a accordé l'autorisation d'une installation à Vernayaz où des locaux, admirablement appropriés, sont mis gratuitement à la disposition des organisatrices pour la préparation, le séchage, le magasinage des fruits; un courant d'air chaud atteignant presque 48 degrés, permet un séchage rapide.

La nouvelle Société romande pour le séchage des fruits a établi, conseillée par M. Veillard (Lausanne), des statuts et a émis des parts de 25, de 100 ou de 500 fr. constituant en six semaines, grâce aux sections de la Ligue et à leurs amis, un capital de six à sept mille francs.

«Comment», écrit Mme Gillabert, dans un article de *La Petite Lumière*, auquel nous empruntons son titre et les détails qui suivent, comment sans ces souscriptions les cent quatre vingt-dix claires où les ouvrières étendent les pommes en rondelles eussent-elles pu être fabriquées, et confectionnées les quatorze chariots où dix sept d'entre elles sont superposées pendant le séchage? Comment achetées les deux machines à peler et les quatre coupeuses qu'actionne un moteur électrique; comment payés les jolis bonnets blancs et la mise propre des préparateurs du fruit?

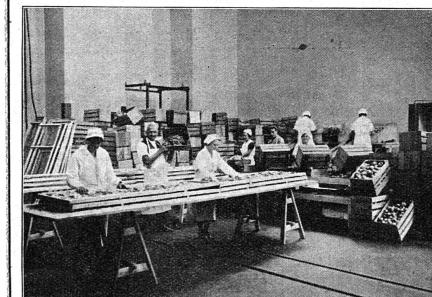
«L'on a beau être reçu gratuitement dans le grand local éclairé dont voici l'image, l'on a

beau disposer d'une voie normale qui amène à pied d'œuvre le fruit à traiter, l'on a beau jouter, sans bourse délier, d'une chaleur allant de 45 à 52°, une entreprise telle que celle de Vernayaz ne se fait pas sans grand frais d'installation et d'exploitation. Que de choses imprévues auxquelles il faut faire face! C'est la soupe journalière à offrir au personnel, le cidre doux pour le désaltérer — ne faut-il pas travailler souvent dans une étuve — c'est aussi le matériel d'emballage, paniers et sacs à fournir et les salaires à payer?

«Mais quelle animation quand les machines ronronnent, il n'y a pas une minute à perdre s'il s'agit d'y piquer une pomme... aussitôt la voilà pelée et qui roule le long d'un petit chenal, d'où elle passe à la coupeuse qui d'un seul coup la divise en fruit. Deux mille kilos par jour ont ainsi été travaillés, pomme après pomme, pendant six semaines, soit un total de 45.550 kg. de fruits. Et le travail se continue avec des poires du Valais.

«Aujourd'hui la Société romande de séchage des fruits se trouve disposer de 4500 kg. de pommes en rondelles, dont l'aspect soutient la comparaison avec les pommes évaporées de Californie. Il a fallu quatre camions pour les transporter à Bex où se fera, à partir de janvier, leur expédition.

«Les premiers servis seront les montagnards des régions élevées, il en a été ainsi convenu avec la Régie des alcools qui a payé les fruits. Il faut donc être reconnaissants à la Régie fédérale des alcools de s'être prêtée à cet effort d'antialcoolisme constructif, accompli en collaboration avec les C. F. F. et les Femmes abstinences, ce qui est peu banal.»



L'usine de séchage de fruits de Vernayaz.

Cliché Sillon Romand

de cette décision, puisqu'il résume les documents fournis et que grâce à lui, on peut se rendre compte des dernières mesures prises pour protéger l'enfance dans 38 pays, dont 19 en Europe. Il serait extrêmement intéressant, si nous disposions de plus de place, de relever au travers de ces chapitres les diverses tendances se manifestant en ce domaine, les mesures encore purement philanthropiques et scolaires, prises uniquement dans certains pays encore peu avancés à cet égard, alors que dans d'autres, ce sont les mesures préventives d'inspiration sociale, tendant à chercher les causes du mal, qui prédominent.

Bien des renseignements seraient également à glaner, qu'il est utile de connaître: voici par exemple la loi danoise du 31 mars 1937 destinée à combattre la morbidité et la mortalité des petits enfants au dessous d'un an, qui encourage les municipalités à employer des infirmières visiteuses, payées par moitié par l'Etat et par les dites municipalités. Quarante de ces infirmières sont déjà en fonctions, et une réduction sérieuse du taux de la mortalité infantile a été le résultat d'une expérience de 5 ans faite grâce à la fondation Rockefeller avant que le projet de la dite loi fut voté. Et voilà, la nouvelle loi hollandaise punissant un plus grand nombre d'actes immoraux commis sur ou avec des mineurs; et le récent décret du gouvernement espagnol conférant à la mère des droits égaux à ceux du père en ce qui concerne les enfants, et remettant au juge la compétence de la décision en matière de différends; et les statistiques accusant une légère diminution de la délinquance juvénile aux Etats-Unis, et encore... Mais il faut se borner, et engager chaleureusement toutes

celles qui préoccupent pratiquement ou théoriquement la protection de l'enfance, toutes les secrétaires de bibliothèques féministes et sociales, à se procurer ce petit volume si riche en informations sûres, exposée de façon si remarquablement claire.

E. Go.

Aujourd'hui, Revue internationale. Directrice: Mme E. Henri-Hayem, 52, rue des Pâquis, Genève. Parait dix fois par an.

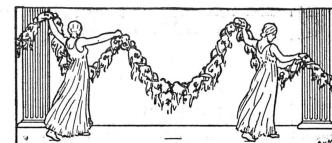
Nous avons reçu le premier numéro de cette revue, à la création de laquelle plusieurs de nos amis féministes se sont intéressées, et à laquelle nous savons que la directrice a mis tout son cœur. Ce premier fascicule se présente fort bien sous sa couverture verte, et contient des articles sur le président Masaryk ainsi que la traduction des «Réflexions» du grand homme d'Etat, d'autres articles sur des problèmes scientifiques et économiques actuels, une étude littéraire signée par Mme Hayem elle-même, et enfin deux pages que nous avons spécialement goûtes de Mme Marie Dutout: *Vita nuova*.

Souhaitons à ce nouveau confrère, comme à sa fondatrice un succès qui corresponde à leur espérance.

M. F.

Edmond Privat: *L'âme anglaise. Des pirates aux prophètes*. 1 vol. Édit. d'Aujourd'hui, 16, place St-François, Lausanne 1937. 4 fr. 50.

Les synthèses historiques sont à la mode, les vues d'ensemble à vol d'oiseau, les raccourcis à base sociologique de l'histoire d'un peuple: et après André Maurois, et son admirable et volontairement dépourvue *Histoire d'Angleterre*, voici notre compatriote, M. Edmond Privat, qui s'attache lui aussi à évoquer à grands traits



POUR VOS CADEAUX

BON POUR UN ABONNEMENT AU "MOUVEMENT FÉMINISTE"

Offert à
par

Ceux de nos lecteurs qui voudront utiliser ce bon pour offrir un abonnement au Mouvement en cadeau n'auront qu'à le découper pour l'envoyer à la personne de leur choix, et d'autre part à verser à notre compte de chèques postaux N° 1.943 le montant de cet abonnement avec l'indication précise du nom et de l'adresse de la personne à laquelle il doit être servi.

et correspondant à la valeur du travail mené-
ger accompli par celle-ci. Il y aurait là, nous
semble-t-il, une idée intéressante à étudier.
E. Gd.

Rythmique et Education

Les Genevois, gens privilégiés, ont eu au cours de ce dernier quart de siècle mainte occasion de contempler d'admirables réalisations rythmiques et d'en apprécier l'émouvante grandeur. Aussi, le but poursuivi par Jaques-Dalcroze en conviant récemment le corps médical à l'Institut de la Terrassière, était-il d'un autre ordre: démontrer l'utilité de la rythmique et son influence éducative sur le corps et sur l'esprit.

Dans la salle immense, des classes de tout petits, de plus grands, de l'école primaire, et de professionnels, exécutèrent, sous la direction de Jaques-Dalcroze et des professeurs de l'Institut, toute une série d'exercice psycho-physiques — vraies leçons pareilles à celles données chaque semaine. Développement de la sensibilité et de l'imagination, maîtrise de soi et concentration, rapidité de pensée et d'action, telles furent les richesses contenues dans cette démonstration improvisée. Il en est d'autres encore, parmi lesquelles la défense et l'épanouissement de la personnalité ne sont pas les moins appréciables en un temps où fleurissent le renouvellement et la névrose. Vive Jaques-Dalcroze qui a enrichi le monde de la rythmique, source de progrès, source de beauté!

R. B.

Pour que le „Mouvement Féministe” vive...

Mme D.-B. (Bienne) Fr. 4.—
Mme J. H. (Lausanne) » 14.—
Mme M. F. (Oberrieden) » 10.—
Mme H. (Neuchâtel) » 4.—
Mme L. V. (Genève) » 5.—

Total au 11 décembre Fr. 37.—

Listes précédentes » 1135.55

Total à ce jour Fr. 1172.55

dérant ainsi comme un des éléments constitutifs importants de l'Angleterre contemporaine. Tout le chapitre qu'il consacre à ce sujet est à lire et serait à citer ici. Contentons-nous, faute de place, d'en relever seulement cette phrase qui encouragera nombre des nôtres, et pourra faire réfléchir — peut-être? — des adversaires:

«La démocratie des deux sexes est plus sensible et plus idéaliste que l'Etat masculin. C'est un embarras constant pour les cyniques, parfois une cause de faiblesses, mais c'est un gain d'humanité.»

E. Go.

Henri CHENEVARD: *L'amie de Jésus*. Roman. Ed. Forum, Genève.

Après l'accueil fait à *Reine Landis*, dont l'édition est presque épuisée, voici un nouveau roman de M. Chenevard... Un roman? Oui, sans doute, mais aussi un poème en prose.

Transporté en Terre Sainte au temps du Christ, le lecteur revit, dans de courts chapitres, il suit avec une émotion croissante les épisodes qui marquent le passage de Jésus, et l'amour ou la haine qui sa parole et ses miracles suscitent au tour de lui jusqu'au martyre final.

C'est Marie — la douce Marie de Béthanie — si vraie dans l'éblouissement de sa ferveur pour l'étranger parciel à lui autre qu'un soir un transporta, blesé, dans sa demeure, celle de Marthe et de Lazare — c'est Marie la touchante héroïne de ce drame sacré — Et l'on assiste à la transformation, de plus en plus profonde jusqu'à sa spiritualisation complète, d'un sentiment qui fut, à l'origine, un amour de jeune fille déjà, il est vrai, semi-conscient d'une présence surhumaine. Des figures connues, les Juifs, le paysage, et

De plus, une de nos plus fidèles abonnées de Genève, amie de toujours de notre journal, nous annonce un don de 30 francs pour combler complètement notre déficit, qui est, on s'en souvient, de 1240 fr. si... Si, d'ici au 15 janvier la somme totale est trouvée qui permettra d'éteindre cette dette. Il ne s'agira donc plus que de trouver durant ce prochain mois 67 fr. 45, et la générosité persévérente dont ont fait preuve durant toutes ces dernières semaines tous nos amis nous donne la certitude que nous y arriverons. Merci d'avance.

Un mot encore, qui réjouira chacune : nous n'avons eu à enregistrer depuis le 1^{er} décembre que 5 désabonnements, alors que les années précédentes, à pareille époque, c'était une pluie de cartes, annonçant cette mauvaise nouvelle, comparable seulement à la chute des feuilles d'automne. Merci donc, et bien chaleureusement à toutes celles qui, malgré la difficulté des temps, font l'effort de nous rester fidèles, et engagent leurs amis à faire de même. Car, nous le répétons, si le relèvement du prix de notre abonnement doit assainir notre situation financière, c'est à la seule condition que l'effectif de nos abonnés ne diminue pas.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.



Un Comité d'honneur suffragiste.

Le Comité genevois pour l'initiative suffragiste a constitué un Comité d'honneur pour appuyer ce mouvement, dont ont bien voulu accepter de faire partie les personnalités masculines et féminines suivantes :

Alb. ATZENWYLER, directeur de l'enseignement primaire.

Anthony BABEL, professeur à l'Université.

Charles BURCKIN, ancien député, ancien conseiller aux Etats.

Marcelli CHERIDAN-CHARREY, professeur supérieur au Conservatoire.

Edouard CLAPARÈDE, professeur à l'Université. Emilia CUCHET-ALBARET.

Dr. Charles DU BOIS, professeur à l'Université. Th. GESENDORF DES GOUTTES, Dr. ès-lettres.

Emile JAQUES-DALCROZE,

André de MADAY, professeur.

Ella MAILLART, exploratrice.

André OLTRAMARE, professeur à l'Université, ancien conseiller d'Etat.

William E. RAPPARD, professeur à l'Université.

John RENAUD, avocat.

Blanche RICHARD, juge assesseur à la Chambre pénale de l'enfance.

Charles ROSSELET, ancien député, conseiller national.

Georges THELIN, Dr. en droit.

Quelques chiffres.

Le 1^{er} décembre, 681 feuilles d'initiative (pour les électeurs seulement) avaient été distribuées, et 503 feuilles de pétition (pour les femmes suisses et majeures domiciliées dans le canton).

192 feuilles d'initiative étaient rentrées à cette date, et 117 feuilles de pétition, 489 feuilles d'initiative et 380 feuilles de pétition étaient donc en circulation. Le fonctionnement du magasin suffragiste, maintenant fermé, vu la mauvaise saison, a permis de faire signer et de distribuer 70 feuilles.

Le premier millier de signatures d'électeurs est maintenant atteint, alors que les signatures féminines dépassent ce chiffre de plus de la moitié.

A travers les Sociétés

Le jubilé des Samaritaines.

Les Samaritaines de Lausanne, seule section unique féminine de l'Alliance suisse des Samaritaines, fondée en 1912 par Mme Florence Quinché et le Dr. A. Guisan, ont fêté le 9 décembre leur XXV^e anniversaire, sous la fidèle présidence de Mme Quinché.

Mme Maier a présenté un vivant historique de la section qui vivait tranquillement lorsque éclata la guerre, en 1914; elle comptait alors 20 membres et possédait fr. 29.50! C'est avec ces ressources qu'elle entreprit et mena à bien, durant quatre ans, le ravitaillement en gare de Lausanne des trains de grands blessés et d'évacués, faisant des pansements, nettoyant, réconfortant, expédiant en France médicaments, thermomètres, vêtements, etc.; l'argent nécessaire fut procuré par des dons, des conférences, des soirées. La vente en faveur des prisonniers de guerre fournit en 48 heures une somme de 42.000 francs.

Vinrent ensuite l'épidémie de grippe, et des contingents de Lausannoises partirent comme infirmières pour Saignelégier, Payerne, Bienna, Aarberg, Yverdon; en quatre heures, les sept Samaritaines restées à Lausanne installèrent un lazaret pour 180 hommes au collège de Renens. Deux femmes moururent victimes de leur dévouement: Mme Flach et Mme Vuilleumier-Leyvat. L'activité des Samaritaines s'employa ensuite à la lutte contre la tuberculose, à l'aide dans divers hôpitaux: en 1935, les Samaritaines suppléèrent à l'Hôpital le personnel infirmier mis sur le flanc pendant la grippe. Elles organisent des postes de secours à l'occasion des fêtes, des grands rassemblements, assument le service de l'infirmerie du Comptoir Suisse depuis 17 ans. Six d'entre elles sont titulaires de la médaille Henry Dunant.

...Car la femme, a dit le Conseil d'Etat vaudois, ne sait ni créer, ni organiser, ni durer... S. BONARD.

Cartel des Associations féminines vaudoises.

Le Cartel des Associations féminines vaudoises s'est réuni le 10 décembre, au Foyer féminin, à Lausanne, sous la présidence de Mme A. Quinché, représentant le Suffrage féminin; neuf associations sur quatorze étaient représentées.

Ecoutez à la Radio...

Lundi 27 décembre:

SOTTENS: Société suisse-romande de Radiodiffusion, de 18 h. à 18 h. 15, Mme Blanche Richard, juge assesseur à la Chambre pénale

Pouvons-nous prier tous nos lecteurs et lectrices, et ceci spécialement en ces périodes d'achats nombreux, de favoriser de leur visite les maisons qui, en faisant de la publicité dans notre journal, contribuent ainsi à le soutenir financièrement? et pouvons-nous leur demander tout spécialement de se référer au MOUVEMENT lorsqu'ils font des achats dont notre journal a pu leur donner l'idée, ceci pour encourager nos annonceurs à prolonger ou à renouveler leurs contrats?

The International Suffrage News (JUS SUFFRAGI)

Nouvelles du mouvement féministe à travers le monde

(Texte anglais et français)

Organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Alliance civique et politique des femmes

Prix de l'abonnement annuel: 6 sh. 6,50 fr. suisses

12, Buckingham Palace, Londres, S. W. I.

sens exquis — apparaît trop clairement pour que nous puissions nous y tromper!

En raison de son esprit élevé, mais varié, du fait des sujets divers qui s'y rencontrent, notions pédagogiques, connaissances humaines, réflexions d'ordre familial, moral ou religieux, le nouveau livre de chevet que nous devons à Mme Bréting représente un élément social de premier ordre, un moyen de rapprochement et de développement spirituel d'autant plus efficace qu'il est discret. Nous y voyons, aussi, le flambeau que les femmes, fidèlement, se passeront de main en main, de cœur en cœur, pour éclairer — nous osons en avoir le certitude — un avenir meilleur.

R. G.

Il s'est occupé notamment de l'éligibilité des femmes dans les conseils ecclésiastiques de l'Eglise nationale et recommande aux sociétés affiliées d'y travailler; tant dans le public qu'aux assemblées de paroisse, le moment venu. La Fédération des Unions de femmes constitue une commission qui s'occupera spécialement de cette propagande dans tous les milieux.

Les femmes étant dépourvues de droits civiques ne peuvent être jugées. Le Cartel, pour habiter l'opinion à cette idée de femmes juges, surtout dans les affaires concernant les délit commis sur des enfants ou par des enfants, recommande d'organiser des conférences sur ce sujet et de suivre attentivement le sort fait à la motion déposée au Grand Conseil par M. J. Peitrefquin.

Le Cartel a estimé inutile, du moins pour le moment, de s'occuper des prix des denrées, de leur formation, de leurs fluctuations. S. B.

L'Escalade à l'Union des Femmes de Genève.

Parmi les soirées d'Escalade qu'organisent bon nombre de Sociétés féminines genevoises, celle de l'Union des femmes constitue presque toujours une manifestation spécialement réussie, et cela grâce au talent avec lequel quelques membres de cette Société bordent sur la trame d'une Revue locale d'amusantes scènes et de spirituels complets. La Revue de 1937, intitulée *Reprise* (...la reprise des affaires), non pas celle des bas et hauts de la vie quotidienne, mais les antisuffragistes voudraient confiner les féministes, comme le prouve n'a pas manqué de nous prévenir) a été pour certaines parties digne de la tradition: nous avons particulièrement goûté la scène de l'obscurcissement de la D. A. P., remarquablement réglée, le très joli ballet des porcelaines anciennes, le défilé des livres de la bibliothèque la comtesse d'Agout venant, devant un charmant décor brossé par Mme Gross-Fulpius, revoir la maison qui abrita ses amours avec Lizi, la pluie du début de l'été 1937 qui escorta fidèlement toutes les manifestations en plein air, et surtout le retour de l'Exposition de Paris des trois tableaux peints par le Musée de Genève. Ajoutons que la belle prestance de Mme Chenevard, incarnant dans un uniforme historique le Général Dufour, fit accuser de militarisme les pacifistes les plus déclarés! et souhaitons que le bénéfice des représentations successives de cette Revue permette à l'Union de Genève de continuer à subventionner d'utiles œuvres philanthropiques (collectes de lé-

gumes, bureau d'adresses, bureau de placement, E. Gd.

Cartel genevois d'hygiène sociale et morale.
Cette importante Fédération, qui groupe actuellement à Genève 52 sociétés à but social, moral, philanthropique ou professionnel, a tenu son assemblée de délégués à l'Athénée, sous la présidence de Mme Gourd.

Un rapport très nourri a été présenté par celle-ci sur l'activité du Bureau directeur: à côté des affaires intérieures d'administration et de propagande, le Bureau s'est occupé d'importantes questions de moralité publique (cours sur le problème de la prostitution, qui a rassemblé de très nombreux auditeurs à l'Ecole sociale, police féminine, possibilité de création à Genève d'une maison de rééducation pour prostituées mineures, etc.). Le drame de Chantepoulet l'a également préoccupé et l'a amené à rechercher les causes de dé moralisation de toute une jeunesse et les moyens pour y remédier. Le Bureau suit l'activité de la Commission consultative de visionnement de films, dans laquelle il est en rapports directs, et a fourni aux sociétés affiliées au Cartel des précisions sur les meilleurs moyens de faire respecter le règlement qui interdit l'entrée des cinémas à tout enfant de moins de seize ans, qu'il soit accompagné ou non. L'Office de consultations matrimoniales créé par le Cartel et par *Pro Familia*, qui fonctionne tous les mercredis après-midi, au Dispensaire de la rue des Eaux-Vives, sous la direction du Dr. Delessert, les relations excellentes avec d'autres sociétés romandes ou allemandes qui poursuivent un but analogue à celui du Cartel, etc., ont encore occupé le Bureau.

L'assemblée entendit ensuite, sur l'alcoolisme et les maladies internes, une forte intéressante mise en vente de Dr. M. Roch, professeur à l'Université, qui lui apporta le résultat de cinq années de recherches sur ce sujet. Commentant avec beaucoup de clarté les statistiques et diagrammes qu'il fit passer sur l'écran, le conférencier montra la proportion des maladies qui ont l'alcoolisme pour cause, suivant la profession, le sexe, les boissons consommées, puis les différentes causes qui ont amené les malades à s'alcooliser, les relations entre la mortalité par tuberculose et l'alcoolisme, etc. Des considérations très justes, dues à une riche expérience médicale et sociale accompagnées de commentaires d'une large inspiration humanitaire.

Le Mouvement Féministe

se vend au numéro

Librairie Payot, rue du Marché, Genève
A l'Union des Femmes, r. Et.-Dumont, 22
A l'Administration, 7, rte de Chêne.

Tous les Livres

Toute la Musique

Choix incomparable de **LIVRES D'ÉTRENNES** pour petits et grands. Ouvrages recommandés par le Bureau International d'Education

PRIOR S. A. CORRATERIE, 19 - CITÉ 18

Suivez le succès Devenez

Stenotypiste

(Champion suisse 1937, 240 mots/min.)
Un cadeau apprécié: un cours de Stenotypie.

Leçon d'essai gratuite à l'

ECOLE DE STENOTYPIE
11, Rue du Mt-Blanc, Genève
Un nouveau cours est ouvert à Malagnou

Apprenez les LANGUES au moyen du disque

ASSIMIL

Méthode vivante, intelligente sera votre méthode

berguer Tous renseignements chez
s. a. 84, rue du rhône

Art Rustique Suisse

H. CUÉNOD

Place St-François, 12 B.
(Entresol)

LAUSANNE

"LE CRI-CRI"

68, RUE DU RHONE, 68

GENÈVE

TISSAGES
DENTELLES
TAPISSERIES
BRODERIES
BOIS
FAIENCES
ARTICLES
FANTAISIE
DÉPOTS
DIVERSES
ŒUVRES
SUISSES

LONGEOLES GENEVOISES

Une des spécialités les plus réputées de la charcuterie des LAITERIES RÉUNIES